

VATICAN II

Notre tradition catholique est riche non seulement de la Parole de Dieu écrite dans la Bible, mais aussi de tout ce que l'Esprit souffle aux hommes depuis la création du monde. Il se manifeste particulièrement aux hommes et aux femmes habités par le goût de l'Ecriture, la passion de la charité, où la confiance en l'amour de Dieu.

« La sainte Tradition et la sainte Ecriture constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu, confié à l'Eglise; en s'attachant à lui, le peuple saint tout entier uni à ses pasteurs reste assidûment fidèle à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières (cf Act. 2, 42 grec), si bien que, dans le maintien, la pratique et la confession de la foi transmise, s'établit, entre pasteurs et fidèles, une singulière unité d'esprit

[...]

Il est donc clair que la sainte Tradition, la sainte Ecriture et le magistère de l'Eglise, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit-Saint, contribuent efficacement au salut des âmes. »

Vatican II / Constitution dogmatique sur la Révélation Divine / Dei Verbum / § 10

Pour compléter les quelques références de la Parole de Dieu en rapport avec le thème de notre prochain rassemblement, nous vous proposons quelques phrases des Pères de l'Eglise, de grands témoins de son histoire, ou du concile Vatican II

« Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur coeur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit-Saint dans leur marche vers le royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous. La communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire. »

Vatican II / Gaudium et spes / Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps / § 1

« La présence des chrétiens dans les groupements humains doit être animée de cette charité dont nous a aimés Dieu, qui veut que nous aussi nous aimions mutuellement de la même charité (cf 1 Jean 4,11). La charité chrétienne s'étend véritablement à tous les hommes, sans aucune distinction de race, de condition sociale ou de religion; elle n'attend aucun profit ni aucune reconnaissance. Dieu nous a aimés d'un amour gratuit; de même, que les fidèles soient préoccupés dans leur charité de l'homme lui-même, en l'aimant du même mouvement dont Dieu nous a cherchés.

[...]

Dans leur vie et leur activité, les disciples du Christ, intimement unis aux hommes, espèrent leur présenter le vrai témoignage du Christ et travailler en vue de leur salut, même là où ils ne peuvent annoncer pleinement le Christ. Car ils ne recherchent pas le progrès et la prospérité purement matériels des hommes; mais ils entendent promouvoir leur dignité et leur union fraternelle, en enseignant les vérités religieuses et morales que le Christ a éclairées de sa lumière; et ainsi, ils ouvrent pas à pas un chemin plus parfait vers Dieu. C'est ainsi que les hommes sont aidés dans l'obtention de leur salut au moyen de la charité envers Dieu et le prochain ; c'est ainsi que commence à luire le mystère du Christ, en qui est apparu le nouvel homme, créé selon Dieu (cf Eph. 4, 24), en qui la charité de Dieu se révèle.

Vatican II / Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise / Ad Gentes / § 12